

# La FUBICY a décerné le prix du vieux clou rouillé

Voici notre proposition : Malgré ses annonces très prometteuses et toujours bien médiatisées, en 8 ans, la communauté d'agglomération de Rouen a réalisé seulement 15 % de son plan d'itinéraires cyclables !

Après des débuts très prometteurs :  
 - mars 1998, le conseil du District de Rouen (devenu ensuite Communauté d'agglomération) adopte le plan aggro-vélo, 210 kilomètres d'itinéraires cyclables continus en zone urbaine dont les réalisations doivent s'échelonner jusqu'en 2003.

- décembre 1998, le projet de Plan de Déplacements Urbains de l'Agglo, sou-

mis à la concertation publique, intègre le plan aggro-vélo.

- novembre 1999, le journal du district annonce plus de 200 km d'aménagements cyclables à l'horizon 2000.

Les bonnes intentions régressent :

- février 2000, le Plan de Déplacements Urbains est adopté mais avec un plan aggro-vélo amputé des 18 km du boulevard maritime, pourtant équipé depuis les années 50 d'une piste cyclable et desservant l'une des plus grosses zones d'activités de l'agglo.

Les choses tournent mal :

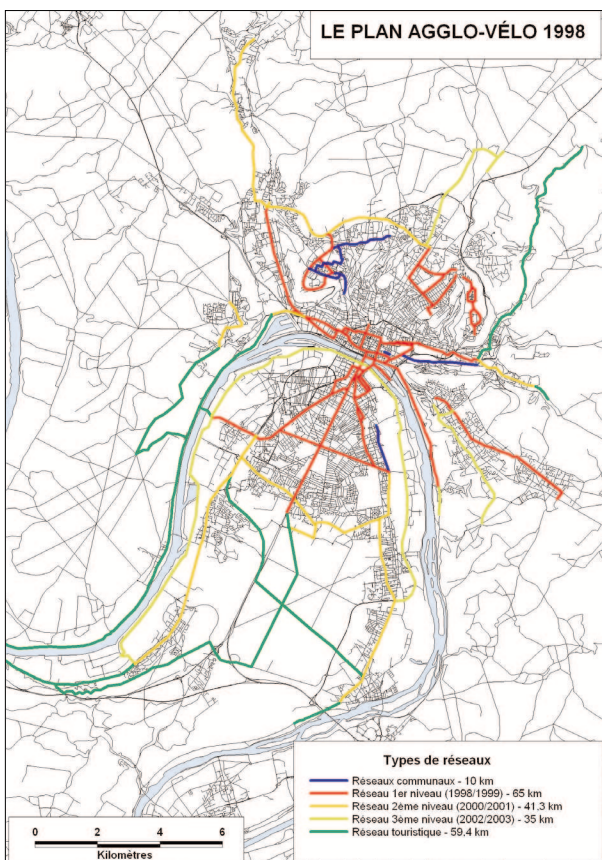
- juin 2002, le plan aggro-vélo est modifié par le conseil de l'Agglo pour

lui donner une orientation vélo de loisir : itinéraires en forêt, en bordure de rivière, hors zones urbanisées.

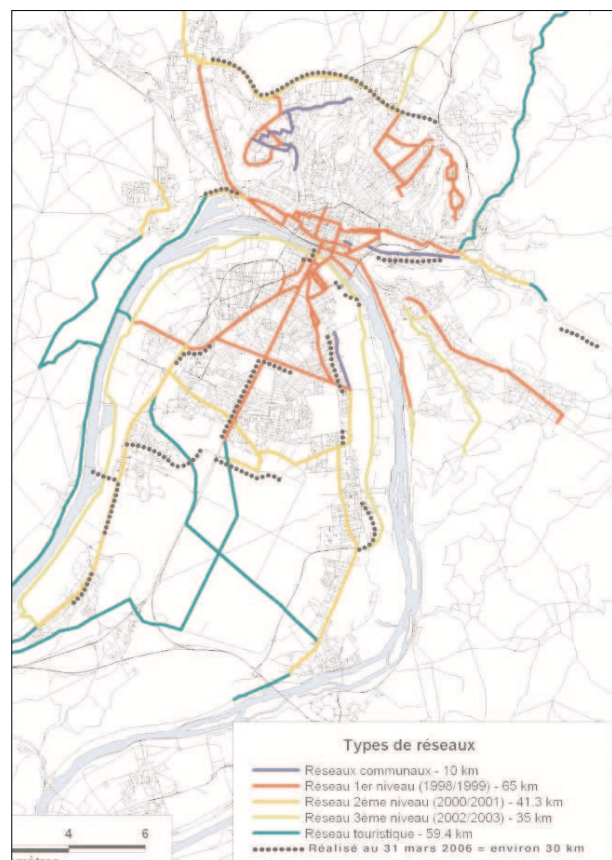
- novembre 2002, le journal de l'Agglo annonce plus de 240 km d'aménagements cyclables avant 2007.

Avant 2007, c'est maintenant... Au 31 mars 2006, nous estimons qu'environ 30 kilomètres seulement d'aménagements sont réalisés !

Non seulement l'Agglo ne fait pas mais, en plus, elle apporte son soutien financier à des travaux de voirie qui ne respectent pas l'obligation de faire des aménagements cyclables (article de la loi sur l'air devenu article



Le plan Aggro-vélo, adopté en 1998 : 210 km d'itinéraires cyclables continus en zone urbaine à réaliser avant 2003.



Fin mars 2006, nous avons évalué à 30 km environ la longueur des aménagements réalisés (en pointillés noirs).

**Événement**

## Un réseau de plus de 240 kilomètres avant 2007

Lancé en 1998, le plan Aggro-Vélo accorde son rythme afin que les habitants soient toujours plus nombreux à utiliser la bicyclette pour leurs déplacements. Au-delà des aménagements communs par commune, un véritable réseau structurant intercommunal se voit le jour.

**Les principaux axes**

**EN COMPLOT ET DANS LE MONDE...**

Pourtant des annonces alléchantes nous avaient donné beaucoup d'espoirs...

Mais les réalisations d'aménagements cyclables sont incohérentes, sans continuité et orientées vers le vélo loisir !

